

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

Fondée le 10 Février 1881

TOME QUATORZIÈME

1895

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HOTEL-DIEU, 36-38

PARIS

G. MASSON, LIBRAIRE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1896

ÉTUDE ANATOMIQUE D'UN VEAU INIODYME

(avec une planche.)

PAR M. F.-X. LESBRE.

Le monstre qui fait l'objet de cette relation nous a été envoyé par M. Morand, vétérinaire à Bourbon l'Archambault, avec ce renseignement : qu'il a vécu une heure environ après le part, qui s'est effectué à terme, sans grande difficulté grâce à une présentation postérieure.

C'est un *monocromien dicéphale* du genre *iniodyme*, ainsi défini par Is. Geoffroy-Saint-Hilaire :

Un seul corps, deux têtes réunies en arrière par le côté.

EXTÉRIEUR. — Le sujet a le développement moyen d'un veau nouveau-né de la race bourbonnaise. Le cou, le tronc, les membres sont normalement conformés; seule la partie céphalique se fait remarquer par sa duplicité. Il y a deux têtes réunies en arrière par le côté, jointes au cou par une nuque commune et divergentes par l'extrémité. Elles ne sont pas placées symétriquement par rapport à leur plan d'union : la gauche regarde surtout en dehors, la droite surtout en avant.

Vues par devant (fig. 1), ces deux têtes se montrent réunies et soudées jusqu'à la région de la tempe, où l'on voit une petite oreille, aplatie latéralement, qui leur appartient évidemment par moitié; cette oreille médiane est garnie, à l'extrémité, d'un bouquet de longs et fins poils; elle présente à sa base deux orifices auditifs dont le gauche se termine en cul-de-sac, tandis que le droit s'enfonce vers les os comme normalement; elle se fixe par l'intermédiaire d'un cartilage annulaire nettement perceptible.

Il est facile de constater, au toucher, que les deux maxillaires inférieurs sont libres; mais le gauche chevauche un peu sur le droit.

Vues par derrière (fig. 2), les deux têtes montrent très bien leur mode de coalescence. Une nuque commune, bordée de chaque côté d'une oreille normale, se prolonge sur le plan de soudure jusqu'à la troisième oreille.

Vues par dessous (fig. 3), on voit les deux mâchoires inférieures circonscrire une cavité de l'auge, simple en arrière au niveau de l'hyoïde et de la gorge, double en avant.

ANATOMIE. — La région des têtes était évidemment celle où devait se concentrer l'investigation anatomique ; mais des recherches antérieures nous avaient appris à ne pas négliger l'étude du tronc, surtout des viscères, chez de semblables monstres ; aussi avons-nous exploré tous les appareils organiques.

Squelette, (fig. 4 à 6). — Les os du tronc et des membres ne présentent rien d'anormal, ni dans le nombre, ni dans la forme ; les vertèbres cervicales, y compris l'atlas, sont parfaitement simples.

L'occipital est simple et commun aux deux têtes : un seul trou occipital, flanqué de deux condyles, une seule apophyse basilaire, comme normalement. Toutefois, on remarque, en avant, une pièce de raccord entre les pariétaux des deux têtes, sorte d'*interpariétal commun* qui s'est constitué aux dépens de l'occipital de chacune des deux têtes soudées.

Les deux pariétaux se joignent en avant de cet interpariétal, s'adossent et se relèvent à l'intérieur du crâne en une seule crête qui prolonge l'éminence occipitale interne.

Les temporaux concentriques se réunissent aussi par la partie supérieure ; leurs apophyses zygomatiques, soudées par leur racine montante, au-dessus de la surface articulaire, étreignent entre elles les portions mastoïdienne et pétrée, qui se sont si bien fusionnées d'une tête à l'autre qu'elles ne forment qu'un seul tube auditif, une seule apophyse mastoïde, une seule bulle tympanique, un seul hiatus auditif interne, encore ces diverses parties sont-elles beaucoup moins développées que normalement.

A partir des temporaux, les os des deux têtes sont complètement indépendants. Les branches internes des maxillaires inférieurs ont bien quelque difficulté à se placer : elles se chevauchent, se tor-

dent, mais ne se soudent nulle part et ont leurs articulations distinctes, quoique très rapprochées. De même, à la base du crâne, la bifurcation se fait à partir de l'apophyse basilaire; l'angle de cette bifurcation formé par les sphénoïdes des deux têtes, reçoit le rocher médian qui s'y enclave comme un coin.

Les voûtes palatines présentent toutes deux une fissure médiane, large de 3 à 4 centimètres, laissant à découvert le vomer et les cornets; les os incisifs et les lèvres n'y participent pas.

Il est à peine besoin d'ajouter à ce qui vient d'être dit que la cavité crânienne comprend deux cavités cérébrales et une large cavité cérébelleuse.

L'hyoïde est unique, appendu aux temporaux excentriques, ce qui permet d'affirmer qu'il appartient par moitié aux deux têtes.

Muscles. — Les muscles de la face se répètent normalement sur chaque tête: il en est de même pour les muscles des mâchoires, sauf l'absence des digastriques concentriques et la fusion des crotophytes internes au-dessus de l'oreille médiane.

Les muscles de la conque sont parfaitement développés pour chacune des oreilles latérales, mais en état d'extrême atrophie et méconnaissables à la base de l'oreille médiane.

Quant aux muscles de l'hyoïde, les postérieurs sont simples: tels les stylo-hyoïdiens, les occipito-styloïdiens, les kérato-hyoïdiens, le transversal de l'hyoïde; les antérieurs sont en double: tels le mylo-hyoïdien et les génio-hyoïdiens. On pourrait même décrire trois mylo-hyoïdiens, deux appartenant en propre à chaque mâchoire, le troisième jeté d'une mâchoire à l'autre; il existe, en effet, trois raphés, un sur le plan d'union des deux têtes, deux autres dans l'axe des mâchoires inférieures. Les deux paires de génio-hyoïdiens partent de la surface génienne de l'un et de l'autre maxillaire inférieur et se joignent sur le raphé médian au-devant du basi-hyal qui donne attache aux fibres les plus postérieures.

Les muscles du cou, du tronc et des membres n'offrent rien d'anormal. Il est bon de dire toutefois que les deux sterno-maxillaires s'insèrent sur les branches excentriques des maxillaires inférieurs.

En résumé, la disposition des muscles est telle qu'on eût pu la deviner d'après le squelette.

Appareil digestif (fig. 7 et 8). — Les deux bouches communiquent en arrière des branches maxillaires internes et s'ouvrent dans un pharynx commun. Elles communiquent, en outre, avec les fosses nasales du côté correspondant par une large fissure palatine. Les langues se soudent à la base pour prendre attache sur un hyoïde simple ; elles s'adosent à l'épiglotte d'un larynx également simple ; leurs muscles sont cependant au complet dans chacune, mais les basio-glosses et les kérato-glosses concentriques se confondent dans l'angle de soudure.

Il n'existe que deux sous-maxillaires, lesquelles sont placées contre les branches externes des mâchoires inférieures. Par contre, on remarque trois parotides : deux normalement développées à la base des oreilles latérales, la troisième, rudimentaire, en dessous de l'oreille médiane, dans l'angle de séparation des deux têtes. Cette dernière émet, de chaque côté, un fin canal excréteur qui monte le long du bord antérieur du masséter correspondant pour effectuer l'embouchure, comme normalement, à travers la joue ; elle résulte évidemment de la coalescence des deux parotides concentriques.

Chaque bouche reçoit, en outre, le produit de glandes molaires et de glandes sublinguales normales.

Le pharynx est commun aux deux têtes ; il reçoit en haut l'embouchure des quatre fosses nasales, dont les ouvertures gutturales sont confondues à l'angle de rencontre des fissures palatines. Il s'ouvre largement dans la bouche, car le voile du palais est réduit à deux plis latéraux terminés en bas par les piliers antérieurs et postérieurs.

La paroi postérieure du pharynx est très épaisse, mais constituée comme normalement par des muscles latéraux réunis sur un raphé médian. Les ptérygo-pharyngiens s'insèrent l'un sur une tête l'autre sur l'autre tête.

Chaque moitié du voile reçoit une paire de péristaphylins extrêmement réduits, émanant des temporaux excentriques.

L'œsophage, l'estomac, l'intestin sont simples et ne montrent rien de particulier.

Le foie, simple par la forme et par la disposition des vaisseaux, accuse son essence double par son volume et par une très remarquable bifurcation de la vésicule biliaire. Le canal cystique et le canal cholédoque sont simples.

Appareil respiratoire. — A partir du pharynx, cet appareil est simple et normal. C'est en vain que nous avons cherché quelque lobe supplémentaire à l'un ou à l'autre des poumons. Toutefois, il y a lieu de signaler le volume énorme du thymus, qui s'avance le long de la trachée jusqu'au larynx.

Appareil circulatoire. — Le cœur se fait remarquer par son volume considérable et par l'épaisseur du ventricule droit qui égale celle du ventricule gauche; mais il est normal dans sa conformation tant intérieure qu'extérieure. Il faut cependant signaler, dans l'oreillette droite, un cul-de-sac du septum simulant un deuxième trou de Botal.

L'aorte antérieure est relativement longue et presque aussi volumineuse que la postérieure. La distribution de l'une et de l'autre n'a rien de particulier. Les deux carotides primitives suffisent, avec les deux vertébrales, à l'irrigation des deux têtes.

Il n'y a aussi que deux veines jugulaires externes. La gauche reçoit une veine volumineuse prenant naissance sous l'oreille et la parotide médianes, s'infléchissant dans l'angle des branches maxillaires internes où elle reçoit deux veines faciales, rampant ensuite dans la cavité de l'auge sur la ligne médiane, jusqu'à ce qu'elle reçoive la faciale excentrique de la tête gauche. Ce tronc résume donc le sang de trois veines faciales, et tient lieu de jugulaire médiane par sa partie initiale.

Appareil de la dépuration urinaire. — Il ne présente d'autre particularité qu'une lobulation des reins plus nombreuse que d'ordinaire; chacun de ces organes ne comprend pas moins de trente lobules, au lieu d'une vingtaine.

Appareil reproducteur. — Les organes génitaux sont ceux d'un mâle; mais ils sont frappés d'un arrêt de développement manifeste: les testicules sont à peine gros comme une amande et arrêtés dans leur descente sur le côté de la verge; les bourses sont vides; on voit en avant quatre petites saillies cutanées, rosées et

glabres, accouplées deux à deux qui sont des vestiges de mamelles.

Les canaux déférents ne sont pas plus gros que des fils ; les vésicules séminales sont aussi rudimentaires. La verge est atrophiée et dépourvue d'inflexion périnéale.

Appareil nerveux (fig. 1) et 11).— Il existe deux cerveaux complets, bien conformés. Les cervelets se sont accolés sur la ligne médiane et déformés l'un contre l'autre : ils sont séparés en même temps que réunis par une mince cloison de la pie-mère : à eux deux, ils dépassent à peine la dimension d'un cervelet simple. Il est impossible de distinguer leur vermis.

Les plexus choroïdes cérébelleux sont au nombre de deux seulement, situés, comme d'ordinaire, sur les côtés du calamus.

Les deux protubérances annulaires sont bien séparées, mais peu saillantes, presque effacées en arrière ; aussi les pédoncules moyens de l'un et de l'autre cervelet sont-ils très faibles.

Les moelles allongées ou bulbes sont progressivement coalescentes de manière à se continuer par une moelle épinière simple. On voit, sur leur plan inférieur, deux paires de pyramides bien marquées dont la décussation postérieure comble totalement le sillon médian. Entre ces pyramides un coin de substance nerveuse s'interpose qui résulte de la fusion des cordons latéraux et des corps restiformes concentriques.

Les cervelets étant enlevés, on découvre deux *calamus scriptorius* confondus en une grande dépression pentagonale circonscrite par un corps restiforme antérieur, deux corps restiformes latéraux et deux valvules de Vieussens, dépression parcourue par deux sillons en V qui marquent nettement les deux calamus. Il est clair que le corps restiforme antérieur résume les deux corps restiformes concentriques ; d'ailleurs, il se relève à ses extrémités dans les deux cervelets.

En avant de l'insertion de chacun de ceux-ci existent des tubercules quadrijumeaux, des couches optiques, des corps striés comme normalement.

Les nerfs crâniens sont en double jusqu'à la sixième paire inclusivement et effectuent leur distribution normale dans l'une et l'autre tête. A partir de la septième paire, les nerfs concentriques

se joignent, se confondent et finissent par disparaître. Les faciaux et les acoustiques entrent ensemble dans un même hiatus auditif interne en formant un tronc commun assez grêle. Les glosso-pharyngiens, les pneumogastriques et les spinaux sont tout juste indiqués à leur origine par quelques radicules sans issue disposées en avant et en arrière d'une petite masse ganglionnaire située au fond de l'angle des pyramides internes. Quant aux hypoglosses, ils paraissent faire défaut, à moins qu'ils ne soient représentés par quelques-unes des racines postérieures au ganglion précité.

Les paires spinales sont toutes simples et normales, comme la moelle qui les émet.

Considérations générales sur l'iniodymie.

Variétés. — L'iniodymie est une monstruosité qui fait passage de l'atolymie à l'opodymie, se rapprochant davantage de celle-ci ou de celle-là suivant le degré de convergence des deux têtes.

Par exemple, on peut trouver vers le plan d'union :

a) Les deux portions auriculaires des temporaux concentriques indépendantes, portant chacune une oreille bien développée.

b) Ces mêmes portions auriculaires soudées seulement par la base et conservant à l'état libre leurs tubes auditifs, surmontés comme ci-devant de deux oreilles bien développées, mais en contact.

c) Ces mêmes os complètement confondus, pourvus d'un seul tube auditif et d'une seule oreille qui traduit toutefois sa duplicité par l'existence de deux conchuits à sa base dont l'un peut se terminer en cul-de-sac.

d) Ces mêmes os ayant accentué leur concentration unitaire jusqu'à l'atrophie et portant une oreille très réduite avec un conduit auditif à sa base.

e) Lesdits os ayant disparu totalement, un cul-de-sac cutané représentant le seul vestige des oreilles internes.

f) Enfin ni os auriculaires, ni conduit cutané, l'union des deux têtes dépassant en avant la portion auriculaire du temporal. Un degré de plus de coalescence et l'on aurait un monstre opodyme.

Les glandes salivaires du côté interne présentent les mêmes variétés de développement : les sous-maxillaires peuvent exister, faire défaut ou être rudimentaires ; les parotides sont presque toujours sinon toujours fusionnées, mais plus ou moins réduites, parfois même totalement absentes.

Les encéphales subissent aussi l'influence du degré de coalescence des deux têtes. Les cerveaux se rapprochent de plus en plus, au point d'arriver au contact, et même de se déformer l'un contre l'autre à leur partie postérieure, sans toutefois se souder.

Au surplus, les deux têtes ne se réunissent jamais exactement côte à côte dans le même plan ; elles se portent plus ou moins l'une vers l'autre en dessous, également ou inégalement ; et cet angle inférieur n'est guère moins variable que l'angle antérieur. Si les deux têtes sont presque à plat, l'occipital peut offrir tous les degrés de duplicité, il peut y avoir deux trous occipitaux correspondant à deux atlas fusionnés, deux cervelets bien formés et deux bulbes distincts. Si, au contraire, les deux têtes sont fortement tournées en dehors, il se fait une concentration maximum de la région de la nuque, l'occipital est simple, les cervelets se compriment l'un contre l'autre ou même se soudent, les bulbes fusionnés tendent plus ou moins à la constitution unitaire ; les protubérances en font autant.

Il est remarquable que l'indépendance des cervelets est subordonnée à celle des protubérances, tout comme l'indépendance des cerveaux est subordonnée à celle de leurs deux paires de pédoncles.

Les variétés d'iniodymie peuvent aussi intéresser la région hyoïdienne et la région cervicale. Il peut n'y avoir qu'un hyoïde comme dans notre cas, ou bien deux hyoïdes plus ou moins fusionnés.

Le cerf iniodyme étudié en 1733 par le célèbre Winslow⁴ (fig. 12), présentait un hyoïde à trois branches, la branche médiane très grêle appartenait évidemment par moitié aux deux têtes.

⁴ Voy. L. Blanc. Exposé d'une classification tératologique (*Annales de la Société linnéenne de Lyon*, 1894).

Le pharynx est généralement commun et les deux bouches communicantes. La trachée et l'œsophage sont ordinairement simples ; Mayer cite même un cas dans lequel ils étaient confondus en un seul canal terminé inférieurement par deux ouvertures bronchiales et par un cardia. Par contre, on peut trouver deux trachées et deux œsophages, distincts quoique contigus, jusque dans la poitrine ; Is. Geoffroy-Saint-Hilaire, auteur de cette assertion, ne dit pas si les poumons étaient en double (cela paraît certain), ni si les deux trachées avaient chacune deux carotides, deux jugulaires, et deux pneumogastriques satellites ?

Le cerf iniodyme de Winslow, bien que ne possédant qu'une trachée et qu'un œsophage, présentait trois carotides ; la supplémentaire longeait la face antérieure de la trachée et pénétrait entre les deux langues à leur base.

Indépendamment de ces diverses variétés d'iniodymie parfaite, c'est-à-dire à têtes égales, il faut citer les cas d'*iniodymie parasitaire*, où l'une des têtes est plus ou moins atrophiée : réduction qui peut aller jusqu'à une disparition presque complète. Il y a là une série de formes qui aboutissent au type *hypotognathe*, de Joly et Lavocat, dans lequel la tête parasitaire est réduite à une toute petite bouche placée sous l'oreille et pourvue d'un rudiment de mâchoire.

Enfin, on connaît aussi quelques cas de *tri-iniodymie* : Ambroise Paré a décrit et figuré un mouton tri-iniodyme, à trois têtes égales. Paul Bert (*C. R. A. S.*, Paris, 1863) et Gurlt (*U. Thier.-Ming*, 1877) ont fait connaître chacun un mouton qui était hypotognathe des deux côtés, c'est-à-dire pourvu sous chaque oreille d'une petite bouche s'ouvrant dans le pharynx et soutenue par un cartilage gnathien portant des dents, monstruosité qui est une véritable *tri-iniodymie biparasitaire*.

Fréquence et viabilité. — Les monstres iniodymes sont moins communs que les opodymes, mais beaucoup moins rares que les atlodymes. On en a observé chez les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, et, parmi les premiers, surtout chez les ruminants, dans l'espèce bovine en particulier.

En général, ces monstres meurent aussitôt nés, ou quelques

heures après, rarement au bout de quelques jours ; cependant Pouchet et Beauregard ont étudié un veau iniodyme ayant vécu un mois, Canu, un autre veau iniodyme mort à cinquante et un jours. En somme, ce genre de monstre ne paraît avoir que des chances de vie très restreintes. Il faut en chercher la cause, soit dans la communication des deux bouches rendant l'alimentation très difficile, soit dans la complication si fréquente de fissure palatine empêchant totalement la succion, soit dans quelque anomalie du cœur, notamment la persistance du trou de Botal ou du canal artériel, soit enfin dans des troubles d'innervation qui ne peuvent manquer de se produire en présence de deux encéphales plus ou moins déformés et coalescents, greffés sur une seule moelle.

Térotogénie. — Nous ne discuterons pas à nouveau la question si controversée de l'origine des monstres doubles¹. Elle paraît aujourd'hui jugée dans le sens de la théorie dualiste, et l'on peut admettre, avec M. Dareste, que la monstruosité double n'est qu'un cas particulier de *gémellité univitelline*, c'est-à-dire qu'elle se forme par soudure de deux blastoderms ou de deux embryons développés sur un même vitellus. Ce sont les ovules à deux vésicules germinatives et peut-être aussi les ovules simples fécondés par deux spermatozoïdes qui peuvent ainsi se segmenter en deux centres différents et donner lieu à deux blastoderms d'où procéderont, soit deux jumeaux, soit un monstre double, suivant que ces blastoderms évolueront indépendamment l'un de l'autre ou se souderont.

Si la soudure est très précoce, ils pourront se concentrer et se confondre au point de ne former plus qu'un dans la plus grande partie de leur étendue, comme s'il y avait absorption des parties similaires sur le plan de soudure. Une pareille concentration unitaire peut se produire même entre deux embryons ébauchés, possédant névraxe et proto-vertèbres. Lereboullet dit avoir assisté au développement d'un monstre monosomien dans l'œuf d'un brochet aux dépens de deux embryons d'abord distincts, qui

¹ Voir *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, 1892. Etude anatomique et physiologique d'un chat opodyme par Lesbre et Guinard.

se fusionnèrent progressivement de la queue à la tête : les proto-vertébrés, sur le plan de soudure, se confondirent une à une, s'atrophiaient et disparurent totalement, de telle sorte que la colonne vertébrale se développa simple, mais en englobant les deux cordes dorsales¹. Cette sorte d'attraction entre organes similaires qui les pousse à se confondre et à se ramener à l'unité est ce que L. Geoffroy Saint-Hilaire a appelé la loi *d'affinité de soi pour soi*; elle explique comment certains monstres doubles, tels que les rhinodymes, les iléadelphes, ne sont doubles que dans une région très restreinte, à l'extrémité céphalique ou à l'extrémité caudale. Ces monstres là ne se forment pas par fissiparité partielle d'un être simple, ainsi qu'on l'a soutenu en Allemagne, mais par confusion de deux germes ou de deux embryons, comme l'ont affirmé les Geoffroy Saint-Hilaire. On trouve d'ailleurs, toutes les transitions entre les formes doubles restreintes et les formes doubles plus complètes. En outre, là où la concentration des deux êtres semble le plus unitaire, il n'est pas rare de trouver dans les viscères quelque disposition témoignant d'une essence double; par exemple dans le monstre qui fait l'objet de cette relation, pourrait-on interpréter autrement la double vésicule biliaire, l'excès de lobulation des reins, l'excès d'épaisseur du ventricule droit? — On dirait que les organes intérieurs sont plus résistants que les extérieurs à la concentration unitaire. C'est à ce point que l'on rencontre parfois des êtres absolument simples de conformation extérieure, qui ne présentent de duplicité que dans certains viscères, et qu'il y a lieu de considérer néanmoins comme d'essence double; M. L. Blanc, dans son très remarquable exposé de classification tératologique (*loc. cit.*), a proposé de créer pour eux le genre *splanchnodyme*.

Les considérations générales qui précèdent ne seront sans doute pas inutiles pour intéresser le lecteur aux nombreux détails anatomiques de cette observation.

¹ Lereboullet, Recherches sur les monstruosité du brochet (*Annales des Sc. nat.*, 1863 et 1864).

LÉGENDES DES FIGURES

FIG. 1. — *Têtes du monstre vues par devant.*

FIG. 2. — — — — — *vues par la nuque.*

O occipital; I interpariétal commun; P, P pariétaux; F, F frontaux.

FIG. 3. — *Têtes vues du côté de l'auge.*

FIG. 4. — *Squelette des têtes vues par devant.*

I interpariétal commun; P, P, pariétaux; F, F frontaux; T temporaux concentriques soudés; on voit une seule apophyse mastoïde, un seul tube auditif et une seule bulle tympanique; L lacrymal; J jugal; N sus-nasaux; M, S maxillaire supérieur; M, I maxillaire inférieur; *int.*, intermaxillaire.

FIG. 5. — *Squelette des têtes vu par derrière.*

O occipital; *c, c* condyles; B apophyse basilaire; P, P pariétaux; F, F frontaux; T, T bulles tympaniques excentriques; *t* arcade zygomatique; S, S sphénoïdes; Z, Z Zygomatiques; L lacrymal; M, S maxillaire supérieur; M I maxillaire inférieur; N sus-nasaux; I intermaxillaire.

FIG. 6. — *Vue de la base du crâne des deux têtes.*

1 fosses ethmoïdales; 2 fossette et trous optiques; 3 conduits sus-sphénoïdaux; 4 trous déchirés antérieurs; 5 hiatus auditif interne; 6 trous déchirés postérieurs; R, R rochers latéraux; *r* rocher médian; *s* selle turcique; *m* empreinte du lobe mastoïde; *c, c* condyles de l'occipital.

FIG. 7. — *Langues, pharynx, larynx et principe de la trachée et de l'œsophage.*

1 trachée; 2 œsophage; 3 thyroïde; 4 stylo-hyal; 5 paroi pharyngienne; 6 les 2 moitiés du voile du palais qui était largement fendu; 7, 7 langues; 8 orifice œsophagien; 9 orifice laryngien.

FIG. 8. — *Foie.*

V vésicule biliaire double portée par un canal cystique unique; *ch* cholédoque; *rp* veine porte; *rc* veine cave postérieure.

FIG. 9. — *Encéphales (vue sagittale).*

C, C cerveaux; *c* cervelets; *h* moelle allongée et origine de la moelle épinière.

FIG. 10. — *Encéphales (vue de la base).*

c, c, c cervelets; les chiffres romains marquent l'émergence des paires crâniennes; *x* nerfs faciaux et auditifs du côté concentrique qui se joignent; *y* intumescence ganglionnaire située dans l'angle des pyramides.

FIG. 11. — *Vue des isthmes après ablation des cervelets.*

Q, J tubercules quadrijumeaux; *p* pédoncules cérébelleux coupés; *r, r* corps restiformes latéraux; *ra* corps restiforme antérieur; *v* valvule de Vieussens; *c* calamus scriptorius.

FIG. 12. — *Tête du cerf iniodyme de Winslow.*

Les deux oreilles situées sur le plan d'union se sont soudées tout en " restant manifestes.

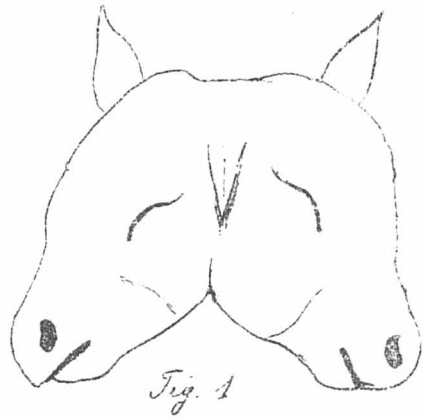


Fig. 1

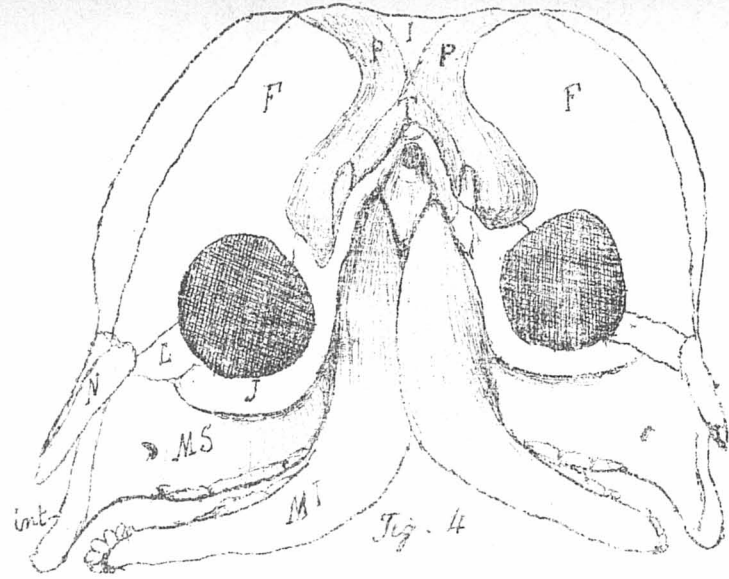


Fig. 4

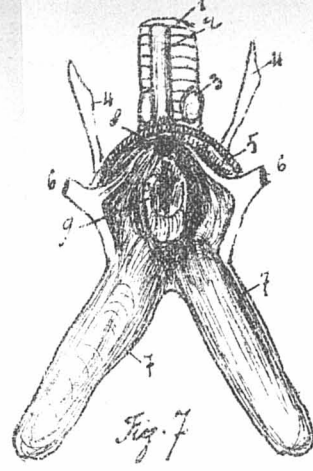


Fig. 7

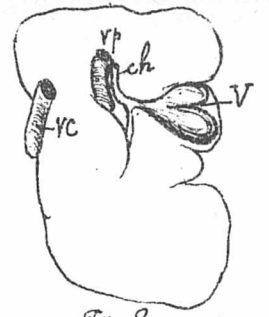


Fig. 8

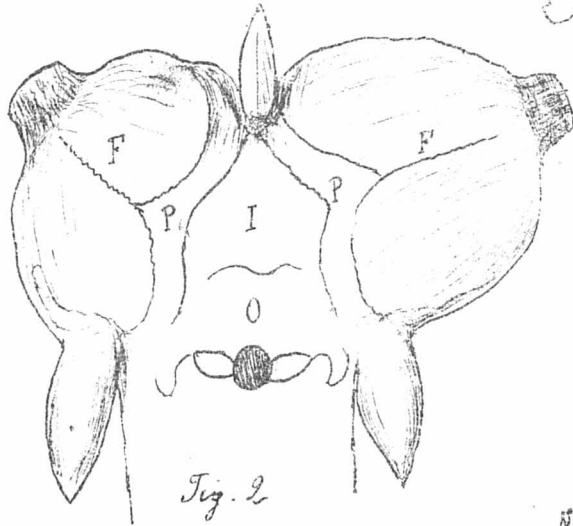


Fig. 2

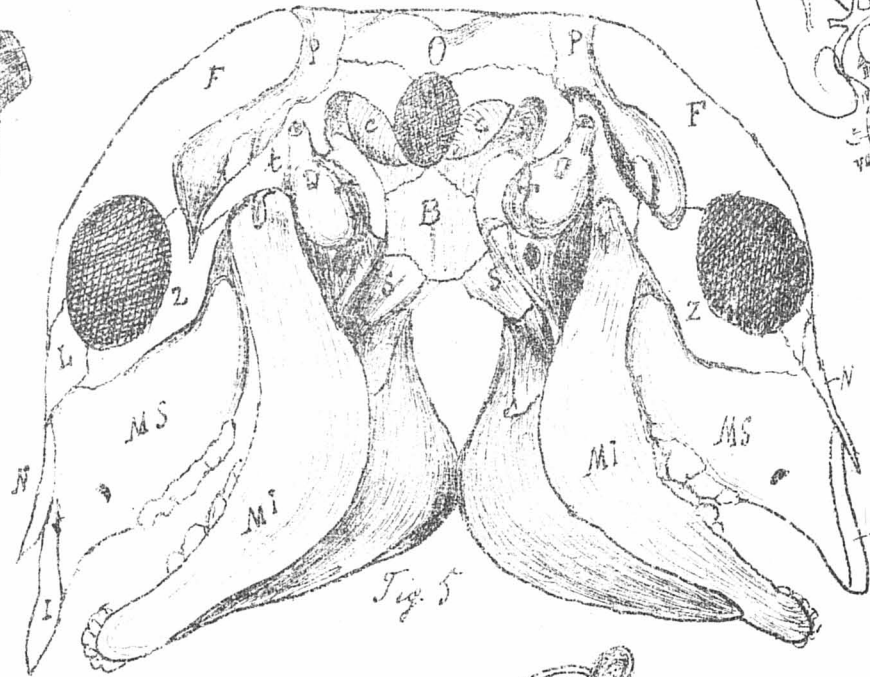


Fig. 5

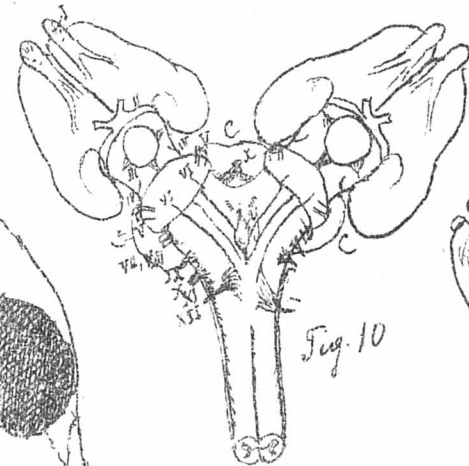


Fig. 10

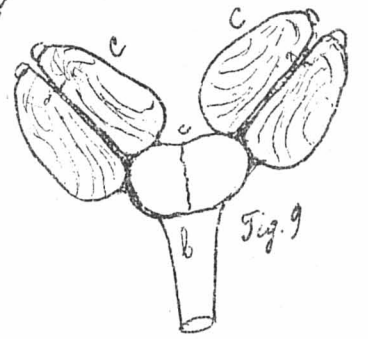


Fig. 9

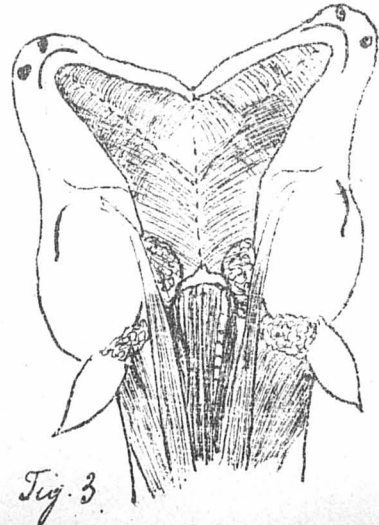


Fig. 3

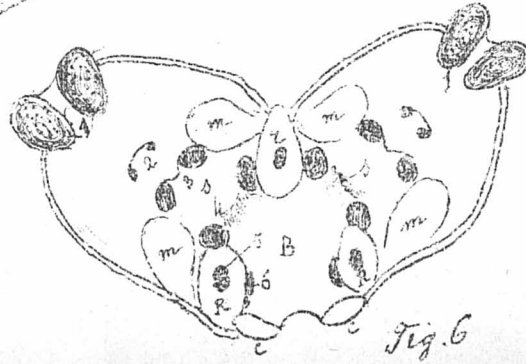


Fig. 6

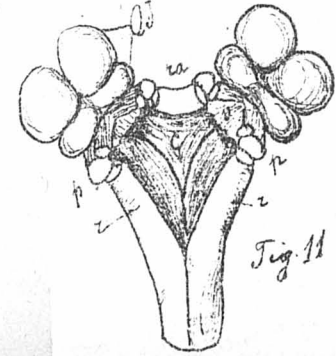


Fig. 11

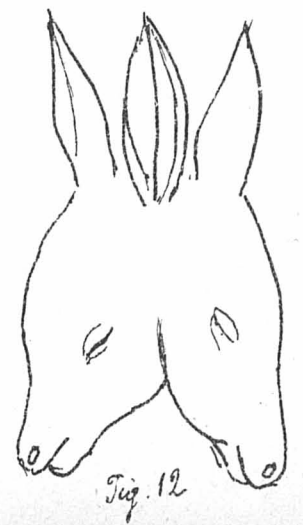


Fig. 12

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1733. Winslow. Etude anatomique d'un cerf iniodyme (*C. R. A. S.*, Paris, 1733).
1834. Camu. Sur un veau à deux têtes (*Soc. des vétér. du Calvados*). Iniodyme qui a vécu cinquante et un jours, mangeait et respirait par les deux têtes dont les mouvements étaient simultanés, il n'y avait qu'un pharynx.
1884. Stahl et Diguet. Monstre monosomien iniodyme (*Arch. de méd. vétérinaire*).
1880. Pouchet et Beauregard. Veau iniodyme (*Soc. de Biol.*) a vécu un mois. Quatre yeux au même niveau; trois oreilles dont une médiane; quatre cornes; une tête plus petite.
1849. Royer et Bernard. An. d'un veau bicéphale (*Soc. de Biologie*).
1891. Morot. Sur un fœtus bovin bicéphale (*J. de méd. vétér.*). Les deux crânes avaient une inclinaison anormale.
1891. Spereno. Moelle épinière d'un veau *dicephalus diprosopus dibrachius* (*Archiv. de Biol. Ital.*) coupes en séries de la moelle et du bulbe.
1852. Depaul. Fœtus bicéphale (*Bul. Soc. Anat.*).
1855. Id. *Bul. Ac. Méd.*
1828. Burkow. *M. duplicia*, pl. V. Iniodymo-héadelphes.
1877. Gurlt. *U. thierische Musgeburt*, p. 36, cite douze veaux et six agneaux.
1859. Serres. *Principes d'embryogénie*, pl. VIII, fig. 1, fœtus humain.
1841. Otto. *Monstrorum secent.*, descrip., pl. XXIV, fœtus humain.
1791. Sömmering. *Abbildungen und Beschreibungen einer Missbildungen*, pl. VI et VII, deux fœtus humains.
1861. Buhl klin. der geburskunde, Leipzig.
1862. White Dublin' Quat. journal.
1885. Macari C. d. r. Ac. di Med. di Torino.
1872. Santa Sirena Enciclopedia medica italiana.
1881. Brugisse, C. R. de la 6^e session de la Société helvétique.
1875. Lancereaux. *Traité d'anatomie pathologique*, s. 70.
- Rokitsansky. *Handbuch der pathol. anatomie*, vol. 1, s. 31.
- Traité de tératologie* de J.-Geoffroy Saint-Hilaire.
- Traité de tératogénie expérimentale* de Dareste.
- Il existe, en outre, dans les collections de l'École vétérinaire de Lyon, trois veaux et deux agneaux iniodymes.

A titre de curiosité scientifique M. Lacassagne désire communiquer à la Société une question qui lui a été posée à propos d'une affaire médico-légale qui s'est passée en Belgique et sur laquelle le médecin expert commis voulait avoir son avis. Un jeune homme est accusé d'avoir eu des rapports avec une chèvre. Il a été dénoncé par une tante pour avoir commis cet acte de bestialité. Bientôt après on constata que la chèvre était dans une position intéressante. — Est-il possible, demande le juge instructeur, que la fécondation ait eu lieu à la suite de ce coït et la chèvre mettra-t-elle au monde un monstre qui pourrait servir de preuve à l'accusation ?

M. Lacassagne a répondu que la chose était impossible et que l'état de grossesse de cette chèvre ne pouvait pas lui être attribué.

M. Lesbre dit que la question est tranchée depuis longtemps.

On a la certitude que le coït n'est pas fécondant entre le mouton et la chèvre. Les chabrins du Clili que l'on disait être un produit hybride entre le mouton et la chèvre forment une race spéciale. Il en est ainsi de beaucoup d'autres animaux que l'on considérait comme des produits hybrides.

M. Arloing est de l'avis de M. Lesbre.

La séance est levée à 6 h. 1/2.

L'un des Secrétaires, GUINARD.